

Le Conseil départemental
des Vosges présente



Rapport de

Développement Durable

2022



VOSGES
transition
écologique



PASSEZ À L'ACTION

Rapport de développement durable 2022 résumé

Ce rapport s'inscrit dans un contexte où le Département des Vosges n'a jamais autant intégré la transition écologique dans sa stratégie et n'a jamais autant fait valoir son exemplarité en impliquant l'ensemble des 2 000 agents et en intégrant des actions dans chacune de ses politiques publiques.

En outre, en 2022 le Département a choisi de mettre un coup d'accélération sur les actions de transition écologique qui concernent des enjeux majeurs comme :

- L'eau et la biodiversité ;
- L'énergie ;
- L'exemplarité ;
- L'éco-responsabilité.

Ainsi la transition écologique s'exprime concrètement à travers :

- Un projet stratégique transversal inscrit au Plan Vosges Ambitions 2027 et comprenant 109 dispositifs concernant l'ensemble des politiques publiques ;
- Un Plan Vosges Transition Ecologique en construction qui sera validé en 2023 faisant ressortir du projet stratégique les actions à accélérer ;
- Un objectif de réduction des gaz à effet de serre ambitieux calé sur la Stratégie Nationale Bas Carbone qui se décline au travers d'un plan d'amélioration énergétique à venir pour les bâtiments départementaux et d'un Plan Mobilité Employeur ;
- Une Stratégie Vosges Biodiversité en cours de construction qui permettra de mieux prendre en compte les enjeux de la préservation de la biodiversité ordinaire qui représente un atout majeur pour les Vosges et une responsabilité sociétale que les vosgiens attendent du Conseil départemental.

Synthèse

Une année de transition entre deux plans Vosges qui a permis de requestionner et repositionner les actions et méthodes en fonction du projet stratégique transition écologique du Plan Vosges Ambitions 2027. Une forte préparation en 2022, due à la volonté d'accélération face au contexte géopolitique et climatique, pour des actions mises en place à partir de 2023.

Une année de calcul des émissions de gaz à effet de serre avec une baisse importante de -5.4% et le choix d'objectif de réduction ambitieux.

Des premières avancées dans la prise en compte par les services de l'enjeu transition écologique dans les politiques publiques concernées (routes, agriculture...).

Afin d'accélérer la transition écologique, le Département a préparé un Plan Vosges Transition écologique.

Le redémarrage des actions de réouvertures paysagères après plus de trois années blanches pour 8.29 hectares.

Les plans d'action sur l'entretien de cours d'eau et la restauration des zones humides (dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations) deviennent opérationnels.

Un repositionnement à opérer par rapport à la mise en place d'une plateforme numérique de ressources sur la transition écologique qui n'est plus forcément un besoin exprimé.

Les points positifs 2022

- 56 projets d'amélioration qualitative de l'eau, 10 collectivités accompagnées pour des problèmes de dégradation d'eau potable
- 108 stations d'épuration ayant bénéficié d'un contrôle
- 14 km de haies plantés
- Un redémarrage des actions de réouvertures paysagères après plus de trois années blanches pour 8.29 hectares.
- Une couverture à quasi 100 % du territoire par les conseillers France Renov pour répondre à une demande toujours croissante des ménages
- 104 chantiers de nettoyage pour 5 885 participants
- 8 300 vosgiens sensibilisés par les associations conventionnées en Education au Développement Durable par la Transition Ecologique, au travers de 672 animations
- 97 projets d'Education au Développement Durable d'écoles et de collèges
- Un plan mobilité employeur qui démarre bien
- La mise en place d'une méthode de priorisation des cours de collège à renaturer
- Le collège de Vagney primé pour ses qualités écologiques qui vont au-delà de la réglementation
- Une exemplarité de la collectivité traduite dans la réduction de 5,4% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2018
- Un marché de performance énergétique ambitieux qui commence à porter ses fruits
- 2 palettes de papier économisées et généralisation du papier recyclé en interne
- Tous les collèges engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et inscrits sur Agrilocal avec des volumes en progression
- Un règlement d'aide aux collectivités intégrant des critères de transition écologique
- Un réseau des Référents Exemplarité Transition Ecologique renouvelé et couvrant 95% des sites du Conseil départemental hors collèges
- Une première semaine de nettoyage des données numériques engageant une réflexion sur la mise en place d'un plan d'action pour un numérique éco-responsable

Les points 2022 à améliorer

- Le plan Pollinizz à relancer
- Le plan départemental sur l'habitat qui n'a pas pu démarrer
- Les achats à rendre plus durables
- L'approvisionnement en véhicules « propres », connaissant des retards indépendants du Conseil départemental
- Une prise en compte de la biodiversité et de la gestion de l'eau à accélérer dans les aménagements départementaux
- La gestion des déchets et du papier
- La démarche Collège Eco responsable à accélérer pour tenir les objectifs

Les orientations 2023

Le vote par l'Assemblée d'un plan d'action Vosges Transition Ecologique qui donne un coup d'accélérateur aux actions prioritaires :

- Eau et biodiversité
- Energies
- Exemplarité
- Eco-responsabilité.

Le vote par l'Assemblée d'une stratégie Vosges Biodiversité pour mener des actions sur la biodiversité ordinaire et pour donner une nouvelle dynamique à la politique historique des ENS.

La volonté de mettre en place un observatoire de l'eau.

Réflexion sur l'avenir de l'offre de Service d'Assistance Technique à l'Entretien des Milieux Aquatiques.

Eau potable / assainissement : suivi des études de transfert de compétences en cours et poursuite des études sur les territoires non engagés

L'accélération de la renaturation des cours de collège avec des priorités axées sur les plus minéraux
La définition du plan d'amélioration énergétique sur les bâtiments départementaux.

La mise en œuvre de la réflexion sur le potentiel et les actions à conduire pour faciliter les actions dans les énergies renouvelables.

La mise en place de formations pour les managers et les agents.

L'organisation d'un point fort annuel : les rencontres des solutions écologiques.

Rapport de développement durable 2022 détaillé

L'année 2022, qui voyait démarrer les actions de transition écologique du nouveau plan Vosges Ambitions 2027 dans le cadre du projet stratégique transversal dédié, a été fortement impactée par plusieurs événements concourant à une volonté d'accélération.

Les épisodes climatiques (sécheresse, canicule) et géopolitiques (guerre en Ukraine, hausse du coût des énergies) ont contribué à une prise de conscience de l'urgence et ont abouti à des décisions stratégiques fortes :

- en mars décision de faire un plan d'accélération de certaines actions à impact fort (futur plan Vosges Transition Ecologique), dans la dynamique du premier plan VASTE ;
- le 29 avril présentation à l'Assemblée de la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles pour engager sa mise à jour ;
- en mai adoption du nouveau règlement d'aides aux projets des collectivités intégrant des critères de transition écologique ;
- suite à l'état des lieux des cours de collèges au printemps, planification de travaux de végétalisation à partir de l'automne 2022 ;
- plan d'urgence sobriété énergétique adopté par les vice-présidents le 28 novembre ;
- objectif de réduction des gaz à effet de serre calé sur la Stratégie Nationale Bas Carbone et de Grand Est Territoires à -6.6% en 2025 par rapport à 2021 (vote de l'Assemblée le 19 décembre).

1. Préserver et gérer durablement la ressource en eau (eau potable, assainissement et milieux aquatiques)

En chiffres :

- 56 projets d'amélioration quantitative de l'eau
- 10 collectivités accompagnées pour des problèmes de dégradation d'eau potable
- 75 collectivités accompagnées pour la rédaction de leur Règlement des Prix et de la Qualité du Service public de l'eau
- 96% des visites de contrôle des stations d'épuration prévues ont été réalisées
- 34,5% des collectivités éligibles adhèrent au Service d'Assistance Technique à l'Exploitation de Stations d'Épuration
- Toutes les collectivités éligibles et ayant des captages dégradés adhèrent au Service d'Assistance Technique d'Eau Potable (13 collectivités)
- Plus de 4 millions de subventions départementales pour les projets des collectivités
- 2 journées techniques sur l'eau potable
- 1 journée technique sur les étangs et mares en lien avec les Espaces Naturels Sensibles

Grâce à une politique historique d'accompagnement des collectivités gestionnaires des services d'eau potable, d'assainissement et des milieux aquatiques, au travers des services d'assistance technique, le Département permet aux habitants de bénéficier des services d'eau potable et d'assainissement à des tarifs intéressants.

Il apporte également un appui pour la structuration des projets liés à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations au bon niveau de gouvernance.

Ces actions se déploient dans un cadre concerté avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les agences de l'eau. L'accord-cadre signé entre le Conseil départemental et les agences de l'eau Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée-Corse 2021-2024 encadre ce partenariat.

L'objectif est de rechercher une gestion résiliente de la ressource en eau et des milieux aquatiques, conciliant la satisfaction des usagers et la préservation des écosystèmes dans un contexte d'adaptation au dérèglement climatique.

L'appui financier du Département aux projets a été exceptionnellement fort en 2022 (plus de 4 M € de subventions) en raison de l'arrivée à maturité de nombreux projets de travaux suite aux études de programmation.

La finalisation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la nappe des Grès du Trias Inférieur a été un défi majeur pour l'année 2022, qui a également permis d'entamer la construction du futur observatoire départemental de l'eau.

2. Préserver et mettre en valeur la biodiversité ordinaire et remarquable

En chiffres :

- 272 Espaces Naturels Sensibles (ENS) mis à jour dans le cadre de l'actualisation de l'inventaire
- 4 plans de gestion
- 83 ENS suivis écologiquement
- 373 fruitiers recensés dans les 4 vergers conservatoires
- Nouvelle aide aux projets structurants portés par des associations

En matière de biodiversité, l'action du Département se déploie d'une part autour de sa politique des **espaces naturels sensibles (ENS)** et d'autre part autour de dispositifs thématiques tels que les vergers conservatoires et le Plan Pollinizz.

En 2022, l'actualisation de l'inventaire départemental des ENS s'est poursuivie, 272 sites sur 350 ont été visités. En matière de protection de nouveaux ENS, 2 sites ont fait l'objet de démarches foncières et 4 plans de gestion ont été établis. Le suivi écologique et l'entretien de 83 ENS préservés a été réalisé. Un état des lieux des besoins de mise à jour des équipements sur les ENS ouverts au public a été réalisé. Enfin, les travaux de renaturation et de valorisation de l'étang des Houssots à Plombières-les-Bains se sont terminés.

L'exposition **Pollinizz** a comptabilisé moins de 1 165 visiteurs en 2022 contre 6 000 en année de référence 2019, faisant état d'une faible reprise dans le contexte post-covid. Afin de renforcer l'attractivité de l'exposition, une mise à jour des outils de e-promotion (vosges.fr, Ter'o) de l'exposition a été effectuée fin 2022.

L'état des lieux des arbres fruitiers des 4 **vergers conservatoires** a été réalisé au printemps 2022, dans la perspective de tout mettre à jour (communication sur site et internet, suivi scientifique des greffons conservés et identification des fruitiers inconnus). Cette mise à jour a été reportée sur 2023.

Enfin, une nouvelle **aide aux projets structurants** en faveur de la biodiversité portés par des associations a démarré en 2022 qui a permis de soutenir le projet du Centre de Sauvegarde de la Faune sauvage de Lorraine.

3. Améliorer la qualité et la diversité des paysages qu'ils soient naturels ou bâtis

En chiffres :

- 8,29 hectares réouverts sur 3 communes
- Environ 14 km de haies plantées
- 773 arbres plantés en agroforesterie

La politique départementale en faveur du paysage vise à sensibiliser les Vosgiens à la qualité et à l'évolution de leurs paysages. Il s'agit également de répondre concrètement aux enjeux en soutenant les actions d'amélioration paysagère portées par les acteurs locaux (communes et intercommunalités, particuliers, agriculteurs) au travers des plans de paysage, plantations de haies champêtres, d'arbres fruitiers, travaux de réouverture paysagère en montagne, etc... L'appel à projets bourgs-centres concourt également à cet objectif.

Les travaux de réouverture paysagère dans le massif ont enfin repris après plusieurs années de blocage réglementaire.

Les appels à projets « Plantez des haies ! » (13,86 km plantés) et « Osez l'agroforesterie ! » (773 arbres plantés) ont connu un nouveau succès, témoignant de la motivation des agriculteurs, propriétaires privés et communes pour recréer ces éléments de trame verte.

Enfin, une nouvelle aide aux collectivités en faveur de la nature en ville a été adoptée par le Conseil départemental en mai 2022.

4. Lutter contre la précarité énergétique et plus globalement accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés, ainsi que la gestion des déchets du bâtiment et plus globalement, élaborer une stratégie de l'habitat

En chiffres :

- 6 conseillers France Rénov pour les particuliers (94% des communes) très mobilisés
- 3 conseillers énergie ou économes de flux pour les communes (100% des communes)
- 3 conseillers en énergies renouvelables pour les communes mais peu connus
- 50 audits énergétiques réalisés dans PACTE -15 dans des familles à précarité énergétique

Fin 2022, quasiment tout le territoire est couvert de **conseillers France Rénov, pour les particuliers**. A noter que la Communauté de communes de la Région de Rambervillers n'ayant pas souhaité porter cette mission, le conseil de base est assuré par l'association Lorraine Energies Renouvelables sur des financements Climaxion.

En matière de **conseils aux communes**, là aussi l'ensemble du territoire est couvert (postes de conseillers Energie ou économes de flux portés par la Maison de l'Habitat et du Territoire d'Epinal, la Maison de l'Habitat et de l'Energie de la Déodatie et le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges) mais le service reste à développer sur le périmètre du SDEV. L'association Lorraine Energies Renouvelables porte également 3 postes de conseillers en énergie renouvelables, encore peu connus.

En co-animant avec la Région et l'Etat une concertation des acteurs, le Département joue un rôle de facilitateur entre les échelons régionaux et locaux.

Le Département participe également au GIP **Valodaé**, pour un Schéma départemental de gestion des déchets d'activités d'entreprises. Aucune activité en 2022 à ce niveau, en attente des textes réglementant la filière de ces déchets.

Le Département a mis en place une expérimentation à l'appui à la résorption des logements des publics en situation de **précarité énergétique** PACTE -15 dans 6 communes vosgiennes. 350 ménages ont été ciblés et il y a eu en 2022 50 audits.

Le Département soutient financièrement les **Programmes d'Intérêt Général** « Habiter Mieux » des intercommunalités.

Enfin l'élaboration d'un **Plan Départemental de l'habitat** sera portée en 2023.

5. Eduquer au développement durable pour passer à l'action

En chiffres :

- 12 associations conventionnées pour un programme d'Education au Développement Durable par la Transition Ecologique
- 672 animations mobilisant 8 293 participants
- 49 membres dans la plateforme Ter'O
- 5 885 participants aux chantiers de nettoyage Vosges le plus beau est avenir
- 25 projets d'EDD de collèges aidés à hauteur de 13 000 €
- 72 projets d'EDD d'écoles aidés à hauteur de 35 659 €
- Adhésion du Département à l'association Eco Manifestation Vosges

La transition écologique nécessitant de modifier nos pratiques individuelles et collectives, le Département accompagne ce changement en soutenant les acteurs du territoire intervenant devant les publics (associations notamment) au travers de conventions d'objectifs partenariales (12 conventions en 2022), en apportant l'ingénierie nécessaire au fonctionnement de la plateforme Ter'o (49 membres, 4 chantiers collectifs menés sur l'année), ainsi qu'une aide financière aux projets d'éducation au développement durable des écoles et des collèges.

L'appel à projets scolaires « Education au développement durable » reste un axe fort de l'appui du Département pour les générations futures. En 2022, il proposait comme thème de travail possible le verdissement des cours d'écoles et 6 journées de formation ont regroupés 107 enseignants sur ce thème.

Le Département soutient en logistique l'organisation des chantiers de nettoyage « Vosges le plus beau est avenir », qui a mobilisé près de 6 000 participants sur tout le territoire.

Enfin le Département a préparé l'organisation des premières Rencontres des solutions écologiques. Celles-ci ont été organisées, en 2023, sur tout le territoire, avec des temps d'échanges entre initiateurs de projets, des temps forts et la valorisation des exemples les plus parlants.

En 2022, le Département a choisi d'adhérer à l'association Eco Manifestation Vosges, pour encourager l'éco responsabilité des événementiels qu'ils soient sportifs, culturels ou autres.

6. Economie verte

En chiffres :

- 1 matinale organisée sur un thème environnemental (la gestion des déchets, véritable moteur d'économie circulaire) a regroupé 21 entreprises du réseau des ambassadeurs

Pas de projet soutenu au titre des filières vertes.

7. Positionner le Conseil départemental comme facilitateur et relais (notamment mobilité et énergie)

Le site web ressources sur la transition écologique initialement envisagé au plan sera à requestionner au regard des ressources déjà existantes. Le rôle du Département pourrait être à recalibrer dans le cadre des Rencontres des Solutions Ecologiques.

En matière d'énergies renouvelables, le Département n'a pas engagé d'action en 2022.

8. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité

En chiffres :

- 4^{ème} bilan des émissions de gaz à effet de serre calculé sur les émissions 2021 (10 039 tCO₂)
- -5,4% de gaz à effet de serre depuis 2018

En 2022, le Conseil départemental a calculé son 4^{ème} bilan des émissions de gaz à effet de serre sur ses émissions 2021 directes liées à l'énergie et indirectes liées à l'électricité et à la chaleur. Entre le précédent bilan de 2018 et 2021, les émissions ont diminué de 5,4% soit -569 tCO₂.

En partant des émissions du Conseil départemental connues depuis 2012, la tendance à la baisse est notable mais ne doit pas fléchir car les économies sont toujours plus faciles à faire au début que sur la durée. La baisse est due aux premiers travaux d'amélioration thermique sur les bâtiments, au verdissement de la flotte de véhicules ainsi qu'à 2 hivers doux qui ont contribué à une baisse des carburants pour la viabilité hivernale et des combustibles de chauffage des bâtiments.

9. Intégrer la dimension durable dans les achats du Conseil départemental

Pas de suivi des pratiques en 2022 mais une réflexion pour un schéma des achats socialement et écologiquement responsables.

10. Impulser la décarbonation des mobilités au sein du Conseil départemental (agents et usagers)

En chiffres :

- Baisse de 10,76% des carburants par rapport à 2018
- Baisse des déplacements des agents et élus de 41,46% par rapport à 2018, tenant compte des changements de pratiques liées à la crise sanitaire
- En 2022, 1 véhicule hybride acquis, grosses difficultés d'approvisionnement en véhicules propres
- 4 formateurs pour la prise en main des véhicules électriques, 78 agents formés dont 23 en 2022
- 45 participants au défi « Au boulot, j'y vais autrement », 700 kg de CO₂ évités
- 76 covoitureurs via Klaxit
- Adoption du Forfait Mobilité Durable en septembre 2022

Le Plan Mobilité Employeur, adopté en commission permanente le 13 décembre 2021, a commencé à se mettre en place. Le Forfait Mobilité Durable a été voté en septembre 2022, applicable sur les trois derniers mois de l'année.

De grosses difficultés d'approvisionnement en véhicules « propres » n'ont pas permis les acquisitions prévues, seul 1 véhicule hybride a été acheté, ainsi qu'un vélo à assistance électrique. Le remplacement de la flotte s'étalera sur une plus longue période. Actuellement, il y a 11 véhicules électriques dans le parc départemental. Le parking vélo du siège est opérationnel. L'application de covoiturage Klaxit mobilise 76 agents.

Le télétravail se poursuit.

1 projet routier a intégré les enjeux de mobilités actives : le projet d'insertion d'une bande multifonctionnelle en accotement sur la RD 18 Norroy – St Remimont.

Pas d'avancée sur un schéma des aires de covoiturage.

11. Intégrer les enjeux de biodiversité, de réduction des gaz à effet de serre et d'économie circulaire dans les sites et infrastructures départementaux

En chiffres :

- 7 ouvrages aménagés pour la continuité écologique des ouvrages d'art
- 321 tonnes de biomasse vendue après coupe en bord de routes
- 1 chantier d'expérimentation de techniques routières plus écologiques
- Déneigement et fauchage raisonnés

L'exemplarité environnementale des aménagements départementaux progresse.

12. Intégrer les enjeux de transition écologique dans le fonctionnement de la collectivité

En chiffres :

- Démarrage du marché de performance énergétique Engie
- 3 sites avec réseau aéraulique entretenu
- Généralisation du papier recyclé en interne
- 2 palettes de papier économisées par la dématérialisation et le paramétrage des copieurs

L'année est marquée par le démarrage effectif du marché de performance énergétique passé avec Engie pour 2022-2030. Ce marché prévoit le désembouage de certaines installations, l'arrêt des centrales de traitement d'air la nuit, l'installation et/ou remplacement de Gestions Techniques Centralisées avec sondes, de pompes à débit variable, de compteurs, de chaudières fioul par des chaudières bois pellets (Collèges de Dompaire et Provençères en 2022), de chaudière gaz à condensation avec modifications hydrauliques pour favoriser la condensation aux collèges du Thillot, Bruyères – Charmes - Corcieux – Golbey — Eloyes – Raon l'Étape en 2022.

En outre, des travaux complémentaires sont prévus :

- Privilégier le raccordement aux réseaux de chaleur à venir,
- Installations de têtes thermostatiques auto équilibrantes et ou intelligentes,
- Remplacement des radiateurs à ailettes très énergivores,
- Installation de Gestion Technique Centralisée dans les bâtiments départementaux,
- Installation d'horloges programmables sur les VMC,
- Remplacement des chaudières obsolètes ou surpuissantes par des installations calibrées à leur juste besoin en visant la suppression de l'énergie fossile,
- Installation de détecteurs de présence dans les lieux de passage,
- Repenser le chauffage dans les circulations,
- Installation d'éclairage LED,
- Travaux d'isolation.

Il est également prévu de suivre l'impact de ces travaux sur les consommations énergétiques et d'évaluer sur la base des relevés de consommation grâce à l'outil Advizéo. Et à moyen terme, d'engager des études et travaux pour la production d'énergies renouvelables.

En terme de consommation de papier, l'utilisation du papier recyclé a été généralisée à partir de juillet 2022, sans rencontrer de problème technique de mise en œuvre. Si les volumes de commande restent élevés (73 palettes en 2022) avec une hausse de 60% du prix du papier entre 2020 et 2022, la dématérialisation et le paramétrage des copieurs ont permis d'économiser cette année 360 ramettes soit près de 2 palettes. Un groupe de travail transversal sera mis en place pour diminuer encore les consommations.

Le tri des papiers et cartons, obligatoire depuis 2021, est important à déployer puisqu'ils représentent les trois quarts des déchets de bureau. En 2022, il a permis de collecter 20 tonnes de papier par un chantier d'insertion et 16 tonnes de papier recyclé.

13. Promouvoir des collèges éco-responsables

En chiffres :

- 1 collège mobilisé sur 4 thèmes de la transition écologique
- Tous les collèges engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et inscrits sur Agrilocal
- 7 collèges engagés dans le défi « J’y vais autrement »

Le dispositif Collège Eco Responsable propose aux collèges de travailler pas à pas sur 6 thèmes de la transition écologique :

- Economie circulaire : prévention et gestion des déchets / achats et consommation responsables ;
- Economie d'énergie, d'eau et qualité de l'air intérieur : travaux de rénovation énergétique et dispositif Etincelle pour les usages ;
- Espaces verts et biodiversité : dispositif « Mon collège au naturel » ;
- Gaspillage alimentaire ;
- Alimentation durable : plateforme Agri'local ;
- Mobilités : aménagement de parkings sécurisés à vélos et défi « Au collège, j’y vais autrement ».

L'objectif est que tous les collèges publics soient écoresponsables à l'horizon fin 2027, en s'investissant a minima sur 4 de ces thèmes.

En 2022, 1 premier collège était engagé sur 4 des 6 thèmes (Louis Armand à Golbey). 15 collèges ont déjà travaillé sur 3 thèmes.

14. Intégrer les enjeux de la transition écologique dans les aides aux collectivités

En mai 2022, le nouveau règlement des aides aux collectivités était voté, intégrant des critères de transition écologique.

15. Mobiliser les agents du Conseil département pour favoriser les changements de comportements

En chiffres :

- Renouvellement du réseau des Référents Exemplarité Transition Ecologique couvrant 95% des agents du Département hors collèges

En 2022, le réseau des Référents Exemplarité Transition Ecologique (RETE), ambassadeurs dans chaque site du Département hors collèges, a été renouvelé, pour atteindre 95% du nombre d'agents couverts, avec une nouvelle lettre de mission. La rencontre annuelle des RETE avait pour thème les économies d'énergie et le bilan carbone de la collectivité.

Afin de faire prendre conscience des bonnes pratiques au quotidien, une collection d'affiches Eco gestes a été lancée.

Un programme d'animations et de rendez-vous a été proposé aux agents, contribuant à améliorer l'exemplarité du fonctionnement interne de la collectivité vis-à-vis de la transition écologique, dans le cadre de leurs missions professionnelles (comportements imposés par le fait de travailler au Conseil départemental : se déplacer ; utiliser un bureau, des fournitures, des outils numériques...).

Les thèmes prioritaires sont ceux :

- ayant un impact direct sur l’empreinte environnementale du fonctionnement de l’administration (diminutions des émissions de gaz à effet de serre, du volume de déchets, des consommations énergétiques et des ressources naturelles...);
- ou qui participent à l’amélioration de la qualité de l’environnement (amélioration de la qualité de l’air intérieur...);
- à savoir :
 - o Les mobilités : Objectifs : lever les freins à l’utilisation de véhicules électriques, au covoiturage et au vélo quand c’est possible
 - o Les déchets et l’économie circulaire : Objectifs : déployer le tri des déchets papier/recyclables/biodéchets, diminuer la consommation de papier, promouvoir le réemploi des fournitures
 - o L’énergie, l’eau et la qualité de l’air intérieur : Objectifs : faire prendre conscience des consommations d’eau et d’énergies des bâtiments et les faire diminuer, expliquer aux agents les travaux réalisés, impliquer les agents sur la qualité de l’air intérieur.

Pas encore d’objectif fixé en terme de verdissement des métiers, même si celui-ci se fait naturellement, ni de formation des managers dédiée à la transition écologique. Mais la transition énergétique et climatique sera le fil rouge des séminaires des managers 2023.

16. Plan numérique responsable

En chiffres :

- 1^{ère} édition du Digital Cleanup Day (semaine de nettoyage des données numériques)
- 114 agents sensibilisés sur le stand, 12 directions participant au nettoyage
- 610 Go supprimés
- 2,1 tCO2 économisées

Première édition de la semaine nationale de nettoyage des données numériques, cette action a connu un certain engouement, permettant de réfléchir à un plan numérique responsable plus global.